

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

AGENCE NATIONALE DES BARRAGES ET TRANSFERTS

N°DE L'IDENTIFIANT FISCAL : 000516097080625



Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°.....
«Travaux d'aménagement et d'embellissement des deux retenues de Zeralda»

L'Agence Nationale des Barrages et Transferts lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec capacités minimales, pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'embellissement des deux retenues de Zeralda.

Les entreprises intéressées par cet appel d'offres doivent disposer de :

1- CAPACITÉ PROFESSIONNELLE :

Doivent disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus, en bâtiment ou travaux public ou hydraulique ;

2- CAPACITÉ FINANCIÈRE :

Avoir un chiffre d'affaires moyen pendant trois années supérieur ou égal à 50.000.000,00 DA justifié par les bilans durant les années (2017- 2018- 2019- 2020-2021) visé par l'administration fiscale;

3- CAPACITÉ TECHNIQUE :

MOYEN HUMAIN :

Dispose d'un technicien supérieur ou plus en Travaux Publics ou en Génie Civil ou en Hydraulique avec une expérience minimale de 03 années, justifié par le diplôme et attestation de travail et/ou certificat de travail

MOYEN MATÉRIEL :

Propriétaire d'une Bétonnière de 440L ou plus, justifié par facture d'achat, ou PV de commissaire priseur ou PV de l'huissier de justice.

4- RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES :

Avoir réalisé au moins un projet similaire dans les travaux publics : travaux de réfection des routes ou aménagement des infrastructures existantes ou des travaux d'embellissement et/ou d'aménagement justifiés par des attestations de bonne exécution.

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts pour retirer le cahier des charges contre le dépôt d'un chèque bancaire certifié d'un montant non remboursable de Dix Mille Dinars Algérien (10.000 DA) au profit de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs soumissions à la Direction de la Réglementation et des Affaires Contentieuses – Service des Marchés Publics, insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**Dossier de candidature**», «**Offre technique**» ou «**Offre financière**», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°.....»

« Travaux d'aménagement et d'embellissement des deux retenues de Zeralda »

03, Rue Mohamed Allilet B P 235, Kouba - Alger

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»